REVUE DE PRESSE



La COI dans les médias entre Le 01 mai et le 09 mai 2014

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Sécurité Maritime.....2
Environnement7
Conférence SAMOA.....14
Coopération Maurice-COI.....15
Coopération Maurice-Union Européenne-COI.....19
Identité Indiaocéanique.....29
Coopération Madagascar-COI.....30
Femmes et développement durable.....31
Technologie et numérique.....34

Retrouvez les retombées média (presse écrite, presse en ligne et télévision) parus cette semaine dans la presse régionale et internationale. Les propos tenus dans ces documents n'engagent que leurs auteurs. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Sécurité Maritime

Dépêche du 04/05/2013 COI Communiqué de presse : programme MASE

Posted by Constellation.com on mai 4, 2014 in Dépêches | 0 comments



- Légende : « Photo des participants à l'ouverture de l'atelier présidé par Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien et Eduardo Campos Martins, Ministre-Conseiller, Représentant de la Délégation de l'Union Européenne à Maurice».

Veuillez trouver ci-joint :

- Le ***Communiqué de presse*** relatif à la 1ère réunion des points focaux des résultats 4 et 5 du Programme pour la promotion de la sécurité maritime (MASE) en Afrique orientale et australe – océan Indien (AfOA-OI), qui s'est tenu les 29 et 30 avril 2014, à Port Louis, Ile Maurice.

Source : Service Communication COI

http://www.constellation-business.com/depeche-du-04052014-coi-communique-de-presse-programme-mase/

SÉCURITÉ MARITIME RÉGIONALE

Vers un centre d'informations dans l'océan Indien

Posté par IPR

Dans le cadre de son programme pour la promotion de la sécurité maritime, la Commission de l'océan Indien a réuni les acteurs concernés au cours d'un atelier qui s'est déroulé les 29 et 30 avril 2014 à Port-Louis (Île Maurice). "Il s'agissait de proposer des orientations et de définir les bases concernant les questions que soulèvent sur le plan technique et sur le plan des politiques générales la mise en place d'un réseau des Etats de la région AfOA-OI (Afrique orientale et australe - océan Indien) sur le partage d'information", indique la COI. Les participants se sont alors penchés sur les besoins et les modalités à propos de la création d'une plate-forme régionale de partage d'informations dans le domaine maritime. (Photo D.R.)



"Avant d'envisager de conduire des opérations coordonnées en mer, il est nécessaire de disposer d'un outil d'information et d'analyse du trafic maritime. C'est là que se pose la question de la mise en place d'un centre de fusion d'informations maritimes dans notre région du sud-ouest de l'océan Indien. Un tel centre constituera un outil de coopération indispensable au succès des opérations de sécurité maritime par sa fonction d'échange et de partage de l'information maritime collectée par chacun de nos Etats ", a commenté Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la commission.

Pour le moment, Madagascar, les Seychelles et Maurice ont manifesté leur intention de vouloir abriter le futur centre d'échange d'informations.

http://www.ipreunion.com/actualites/reportage/2014/05/05/securite-maritime-regionale-vers-un-centre-d-informations-dans-l-ocean-indien,25352.html

Océan indien Source : www.ipreunion.com - Publié le 05/05/2014 à 14h00

SÉCURITÉ MARITIME RÉGIONALE

Vers un centre d'informations dans l'océan Indien



Dans le cadre de son programme pour la promotion de la sécurité maritime, la Commission de l'océan Indien a réuni les acteurs concernés au cours d'un atelier qui s'est déroulé les 29 et 30 avril 2014 à Port-Louis (Île Maurice). "Il s'agissait de proposer des orientations et de définir les bases concernant les questions que soulèvent sur le plan technique et sur le plan des politiques générales la mise en place d'un réseau des Etats de la région AfOA-OI (Afrique orientale et australe - océan Indien) sur le partage d'information", indique la COI. Les participants se sont alors penchés sur les besoins et les modalités à propos de la création d'une plate-forme régionale de partage d'informations dans le domaine maritime. (Photo D.R.)

" Avant d'envisager de conduire des opérations coordonnées en mer, il est nécessaire de disposer d'un outil d'information et d'analyse du trafic maritime. C'est là que se pose la question de la mise en place d'un centre de fusion d'informations maritimes dans notre région du sud-ouest de l'océan Indien. Un tel centre constituera un outil de coopération indispensable au succès des opérations de sécurité maritime par sa fonction d'échange et de partage de l'information maritime collectée par chacun de nos Etats ", a commenté Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la commission.

Pour le moment, Madagascar, les Seychelles et Maurice ont manifesté leur intention de vouloir abriter le futur centre d'échange d'informations.

http://reunion.orange.fr/news/ocean-indien/vers-un-centre-d-informations-dans-l-ocean-indien,1501936.html

La Gazette de la Grande Ile
www.lagazette-dgi.com La vérité imprimée

Lutte contre la piraterie maritime: Madagascar, candidat pour le centre d'infos

Mardi, 06 Mai 2014 06:48

Information fusion center (IFC) ou Centre de fusion d'informations.

C'est l'un des outils de mise en œuvre de la stratégie européenne pour la lutte contre la piraterie maritime dans les pays riverains de l'océan Indien. Madagascar se porte candidat pour abriter ce centre. Le dernier conseil des ministres l'a souligné en s'appuyant sur « l'emplacement géographique et l'équilibre des responsabilités entre les pays membres de la Commission de l'océan Indien (COI) ». Notons que ce centre d'informations s'inscrit dans le Maritime security (MASE) de l'Union européenne (UE) pour l'océan Indien dont le coût est de 37,5 millions d'euros répartis sur 5 ans. Pour Madagascar, un groupe d'experts s'est réuni régulièrement pour élaborer le dossier de candidature de Madagascar déjà approuvé par le président de la république. Il faut mentionner que les pirates de mer ont écumé les mers de l'océan Indien ces dernières années. Rien que pour le pétrole pourtant, les côtes de Madagascar voient naviguer des tankers transportant plus de 200 millions de tonnes métriques. Mais il n'y a pas que le pétrole. L'océan Indien est une des principales routes maritimes pour le commerce mondial. Les pirateries sont donc une forte menace pour ces différents secteurs.

Il faut aussi souligner que les actes de piraterie tendent à faire augmenter les tarifs maritimes dont notamment les assurances. Pour un pays comme Madagascar donc, l'éloignement par rapport aux marchés internationaux est déjà un handicap. Et si l'on doit y ajouter le surcoût entraîné par la piraterie maritime, le problème est critique et rogne une compétitivité déjà affaiblie par différents coûts des facteurs et un climat des affaires qui est loin d'être assaini. Le programme européen pour la sécurité maritime régionale (MASE) a été adopté en octobre 2010 à Maurice pour lutter contre la piraterie maritime et favoriser la sécurité maritime en renforçant les capacités de la région. Ces capacités concernent notamment la lutte contre la piraterie à terre en Somalie, les moyens judiciaires nécessaires pour appréhender, transférer, placer en détention et poursuivre les pirates présumés. Il est aussi question de s'attaquer aux répercussions économiques de la piraterie et aux flux financiers qui y sont liés et d'améliorer les capacités nationales et régionales pour l'exercice des fonctions liées à la sécurité maritime, y compris les fonctions de surveillance côtière. L'appui européen entend remédier à une importante lacune qu'est la connaissance insuffisante de la situation maritime par les pays riverains de l'océan Indien.

Recueillis par Fanjanarivo

http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&task=view&id=39649&Itemid=57

BUSINESS MAGAZINE

Quatre pays disposés à abriter le centre d'échanges d'informations maritimes régional

La Commission de l'océan Indien (COI) planche sur un projet de mise en place d'un réseau de partage d'informations des États de la région. Pour l'heure, trois pays de la COI – Madagascar, les Seychelles et Maurice – ont signifié l'intention d'abriter ce centre. Les délégués du Kenya ont également fait part de leur intérêt.

Dans le cadre de cette initiative, la COI a réuni les points focaux des résultats 4 et 5 du Programme pour la promotion de la sécurité maritime (MASE) en Afrique orientale et australe – océan Indien (AfOA-OI) lors d'un atelier de travail, les 29 et 30 avril à Maurice. Le besoin de la mise en place d'un réseau des États de la région AfOA-OI sur le partage d'informations a été reconnu par les participants qui reconnaissent toutefois les engagements nationaux, tant techniques que politiques, qu'implique l'hébergement d'un centre de fusion d'informations, pour le pays hôte et les autres bénéficiaires, notamment sur le plan financier. Différents modèles possibles ont été envisagés pour la mise en place du système.



Les participants à l'ouverture de l'atelier présidé par Jean-Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, et Eduardo Campos Martins, ministre-conseiller, représentant de la délégation de l'Union européenne à Maurice.

La COI souhaite s'inspirer des initiatives internationales et régionales réussies sur l'échange d'informations, telles que le Programme régional de surveillance des pêches (PRSP) mis en œuvre par la COI en 2007, le projet de sécurisation des routes maritimes (MARSIC) ou encore les centres de fusion d'informations de Singapour et du Pacifique.

PROJET ISLANDS DE LA COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La COI veut limiter les pertes suite aux catastrophes

La commission de l'océan Indien a organisé du 28 au 30 avril 2014 la cinquième réunion de la plate-forme Islands. Le but de cette nouvelle rencontre organisée dans l'île Maurice : permettre aux pays membre de prendre les mesures nécessaires pour mieux anticiper les catastrophes et améliorer leur résilience.. " Les membres de la plate-forme ainsi que les représentants des ministères des finances ont pu ainsi prendre conscience de la prévisibilité des principaux risques et des moyens de limiter leur impact socioéconomique ", indique la COI dans un communiqué. (Photo D.R.)

Posté par IPR il y a 4 jour(s)



Pour mener à bien son projet, la plate-forme Islands s'appuiera sur de nombreuses statistiques, notamment sur des prévisions de pertes. "Ces données nous permettront de prendre les meilleures décisions pour limiter les pertes suites aux catastrophes", commente Julio Serje, représentant du bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes.
La COI et la Banque mondiale se sont d'ailleurs rapprochés pour lancer des activités conjointes. " Nous mettrons à disposition des pays notre expertise pour améliorer la compréhension des risques de catastrophe et des solutions de financement dans les pays de l'océan Indien ", souligne Doekle Wielinga, coordonnateur pour l'Afrique de la gestion des risques de catastrophes de la BM.

http://www.ipreunion.com/actualites/reportage/2014/05/01/projet-islands-de-la-commission-de-l-ocean-indien,la-coi-veut-limiter-les-pertes-suite-aux-catastrophes,25311.html

La Commission De L'océan Indien Définit les moyens de limiter les pertes suite aux catastrophes

Maurice Info.mu

Infos, Photos & Videos de l'Ile Maurice

Jean Claude Le Roy 1 May 2014 Info Océan Indien, News Comments

Définir les risques de catastrophes et les pertes économiques qu'ils engendreront dans les pays membres de la Commission de l'océan Indien (COI) et Zanzibar.



COLONEL Mamy Nirina Razakanaivo, Président de la plateforme régionale pour la protection financière contre les risques de catastrophe Madame Venetia Bellers, conseillère au sein du centre national de gestion de la réduction des risques de catastrophe au bureau du Premier ministre de la République de Maurice Monsieur Jean Claude de L'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien Monsieur Eric Vanhalewyn, Premier secrétaire de la délégation de l'Union Européenne à Maurice Monsieur Julio Serje, Chargé de programme au sein du bureau des NATIONS Unies pour la réduction des risques de catastrophe Monsieur Doekle Wielinga, Chargé de programme au sein de la BANQUE MONDIALE et spécialiste principal en gestion des risques de catastrophe pour son allocution

C'est ce que montrent les profils de risques de catastrophes présentés par le projet ISLANDS de la COI, financé par l'Union européenne, lors de la cinquième réunion de la plateforme pour la protection financière contre les risques de catastrophes, organisée à Maurice du 28 au 30 avril 2014.

Les membres de la plateforme ainsi que les représentants des ministères des Finances ont pu ainsi prendre conscience de la prévisibilité des principaux risques et des moyens de limiter leur impact socioéconomique (politiques de prévention, fonds de contingence, ligne de crédit fixée dans le budget de l'Etat, aide internationale…).

L'établissement d'une base de données concernant les catastrophes dans les pays cibles du projet ISLANDS (pays COI + Zanzibar) constitue une avancée majeure. On constate ainsi que ce sont les glissements de terrain qui ont causé le plus de mortalité durant les trente dernières années aux Seychelles (55%) alors qu'aux Comores se sont les inondations (43%). A Maurice et Madagascar, ce sont les cyclones qui occasionnent le plus de pertes humaines (74% et 60% respectivement).

Grâce aux différentes informations récoltées, les prévisions de pertes économiques moyennes annuelles suite aux cyclones et aux tremblements de terre sont évaluées à 1,07 million de dollars aux Comores contre 68,52 millions de dollars à Maurice. L'intérêt de ces profils et projections relève de la planification, notamment budgétaire, pour limiter les conséquences négatives des catastrophes naturelles sur l'économie et le tissu social. « Ce qui ne peut être mesuré ne peut pas être géré. Ces données nous permettront de prendre les meilleures décisions pour limiter les pertes suites aux catastrophes », précise Julio Serje, chargé de programme au Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR). C'est dans ce contexte qu'ont été lancées les activités conjointes entre la COI et la Banque Mondiale. « Nous mettrons à disposition des pays notre expertise pour améliorer la compréhension des risques de catastrophe et des solutions de financement dans les pays de l'océan Indien afin qu'ils aient une base solide pour la mise en œuvre future des stratégies de financement des risques de catastrophe », met en avant Doekle Wielinga, coordonnateur pour l'Afrique de la gestion des risques de catastrophes de la Banque Mondiale.

A terme cette collaboration fera en sorte que « la politique de développement durable des pays de l'Indianocéanie tienne en compte les risques de catastrophes et définisse les mécanismes de prise en charge », conclut Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI. Suite à cette réunion les membres de la plateforme vont ainsi mobiliser le ministère des Finances de leur pays pour cette cause. Initiée par le projet ISLANDS, en partenariat avec le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR) et la Banque mondiale (BM), la plateforme pour la protection financière contre les risques de catastrophe est composée d'experts et de décideurs dans le domaine de la gestion des risques majeurs. Elle regroupe les pays membres de la COI ainsi que Zanzibar. Son objectif est de permettre aux pays membre de prendre les mesures nécessaires pour mieux anticiper les catastrophes et améliorer leur résilience.

Email

(Visited 14 times, 1 visits today)
http://www.maurice-info.mu/la-commission-de-locean-indien-definit-les-moyens-de-limiter-les-pertes-suite-aux-catastrophes.html

Océan indien Source : www.ipreunion.com - Publié le 01/05/2014 à 17h30

PROJET ISLANDS DE LA COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La COI veut limiter les pertes suite aux catastrophes



La commission de l'océan Indien a organisé du 28 au 30 avril 2014 la cinquième réunion de la plate-forme Islands. Le but de cette nouvelle rencontre organisée dans l'île Maurice : permettre aux pays membre de prendre les mesures nécessaires pour mieux anticiper les catastrophes et améliorer leur résilience.. " Les membres de la plate-forme ainsi que les représentants des ministères des finances ont pu ainsi prendre conscience de la prévisibilité des principaux risques et des moyens de limiter leur impact socioéconomique ", indique la COI dans un communiqué. (photo D.R.)

Pour mener à bien son projet, la plate-forme Islands s'appuiera sur de nombreuses statistiques, notamment sur des prévisions de pertes. "Ces données nous permettront de prendre les meilleures décisions pour limiter les pertes suites aux catastrophes", commente Julio Serje, représentant du bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes.

La COI et la Banque mondiale se sont d'ailleurs rapprochées pour lancer des activités conjointes. " Nous mettrons à disposition des pays notre expertise pour améliorer la compréhension des risques de catastrophe et des solutions de financement dans les pays de l'océan Indien ", souligne Doekle Wielinga, coordonnateur pour l'Afrique de la gestion des risques de catastrophes de la BM.

http://reunion.orange.fr/news/ocean-indien/la-coi-veut-limiter-les-pertes-suite-aux-catastrophes,1490081.html



TELEVISION : Interview de Mme Gina Bonne, chargée de mission environnement durable et changement climatique et du Colonel Mamy Nirina Razakanaivo, président de la plateforme régionale pour la protection financière contre les risques de catastrophe lors de la réunion du projet ISLANDS du 28 au 30 avril 2014 au Preskil Hôtel, Mahébourg, Maurice.

Journal MBC de 19H30 du mercredi 30 avril 2014

A suivre : http://mbc.intnet.mu/mbc/info_journal

Le Défi
QUOTIDIEN



Réduction des risques liés aux catastrophes naturelles

Connaître les défis pour mieux gérer les situations de crise

On vit dans une période où le monde fait face à de nombreux défis économiques, mais aussi écologiques. Liés au réchauffement climatique direct et aux catastrophes naturelles, ces risques s'amplifient d'année en année. D'où la tenue d'un atelier sur l'évaluation des risques et de l'initiative de financement lundi, organisé par la Commission de l'océan Indien, ISLANDS, plate-forme régionale pour la sécurité financière en cas de risques, la Banque mondiale, l'Union européenne et le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques.

« Le risque zéro n'existe pas. Pour mieux affronter les risques, il faut bien les connaître », estime Philipe Boullé, conseiller technique d'ISLANDS. Selon lui, il y a un besoin urgent de prendre en considération les risques liés aux catastrophes naturelles. Mais, précise-t-il, il faut aussi un programme de financement afin de pouvoir intervenir.

« Dans un premier temps, il faut identifier les risques et les zones à risques. Ensuite, il faut élaborer des stratégies pour contourner les risques et protéger les régions et les personnes les plus vulnérables. Enfin, il faut une analyse des situations pour déterminer les besoins en termes de ressources et financements requis pour remédier à la situation dans un délai raisonnable », dit-il.

Pour Julio Serje, chargé de projet pour le rapport d'évaluation mondiale auprès du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques, Maurice est un pays avec une économie forte et dynamique comparée aux autres petits États insulaires en voie de développement (PEID). Et, selon lui, l'économie doit être protégée des risques liés aux catastrophes naturelles. « On ne peut se permettre une fragilisation de l'économie qui serait néfaste pour la population. Maurice, conjointement avec les pays de la région, doit se préparer financièrement avec des programmes de soutien financier et des assurances régionaux, mais doit aussi élaborer des mécanismes de transfert de risques », soutient-il.

Pendant les deux jours que durera l'atelier, les participants mettront l'accent sur la prise de connaissance des défis actuels, comment les éviter et en cas de catastrophes, comment réduire les conséquences économiques.

Girish Buckhory

The Indian Ocean Commission signs an agreement with the European Union for the sustainable development of its Member States

Rédigé le Thursday, April 10th 2014 à 15:12 | Lu 93 fois | 0 commentaire(s)

The Council of Ministers of the Indian Ocean Commission (IOC) which takes place in Moroni in the Comoros, this Thursday 10 and Friday 11 April 2014, has signed an agreement with the European Union for the release of funds for an amount of 7.5 million euro for sustainable development of its member countries (Union of the Comoros, Reunion, Madagascar, Mauritius and Seychelles) in the wake of the continuity of the project *"Islands".*

"Islands" project in its second stage of European funding until 2017 *"will again give full force to the link between emergency today and the expectations of tomorrow, in the service of the construction of a world where economic growth and social welfare will be synonymous with sustainability of the resource",* said Jean Claude de L'Estrac, Secretary-General of the Indian Ocean Commission.

"Islands" project will allow to *"accelerate the process of implementation of the Mauritius Strategy adopted at the second conference of the United Nations on the small island developing States (SIDS)"* 2005 and*"will be added to the 10 million euro already allocated by the EU for the phase I of the program, which runs from August 2011 to June 2014",* highlight instances of the IOC in a press release.

"With the program Islands, the IOC and all beneficiaries have the opportunity to contribute to the sustainable development of their Islands," also welcomed Guy Samzun, chargé d'affaires of the delegation of the European Union which also wished the Indian Ocean Commission to continue *"momentum during the first phase of the program".*

http://en.indian-ocean-times.com/The-Indian-Ocean-Commission-signs-an-agreement-with-the-European-Union-for-the-sustainable-development-of-its-Member_a3518.html

Conférence SAMOA

The Indian Ocean Commission will advocate the Indian Ocean at an international conference in the Samoa Islands

Rédigé le Friday, April 18th 2014 à 09:51 | Lu 72 fois | 0 commentaire(s)

the Commission of the Indian Ocean (COI) will present its regional policy around the concept of Indian ocean of its Member States * and will forward the ambitions of the island States across the oceans at the third international conference on small island developing States that will be held in September 2014 to Samoa islands in the Pacific.

The Secretary General of the IOC, Jean-Claude de L'Estrac, has decided to wear this strategic axis at the heart of the discussions during the work of the conference, as indicated in the *Le Défi Quotidien* newspaper.

As a reminder, the Commission of the Indian Ocean, whose bases were launched on 20 December 1982, in Port Louis in Mauritius and institutionalised on January 10, 1984 by Victoria in the Seychelles agreement defines and develops projects of regional economic cooperation.

* Union of the Comoros, Reunion, Madagascar, Mauritius, and Seychelles



http://en.indian-ocean-times.com/The-Indian-Ocean-Commission-will-advocate-the-Indian-Ocean-at-an-international-conference-in-the-Samoa-Islands_a3573.html

Capital

WED, 05/07/2014 - 11:07 ADMIN

SEN RAMSAMY: MANAGING DIRECTOR, TOURISM BUSINESS INTELLIGENCE

« Un énorme potentiel touristique inexploité en Europe »

SHARE

Sen Ramsamy demande aux politiques d'arrêter de se voiler la face. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, il faut être attentif à ce qu'ils disent. Le MD de Tourism Business Intelligence se dit, par ailleurs, convaincu d'un destin commun des îles de la région, en matière de politique touristique.



Quelle est votre analyse de la situation actuelle de l'industrie touristique mauricienne ?

Notre industrie du tourisme est toujours en état d'urgence. Alors qu'on projetait d'accueillir 2 millions de visiteurs en 2015, on constate que depuis 2008, quand le pays avait déjà accueilli 930,000 touristes, on peine toujours, six longues années après, à franchir la barre psychologique d'un million. Il est bon de savoir que les Maldives et le Sri Lanka, qui étaient très loin derrière nous en 2008 avec seulement 683 000 et 438 000 visiteurs respectivement, ont largement dépassé la barre d'un million de touristes en 2013 alors que nous exploitons les mêmes marchés. L'année dernière Maurice a enregistré une croissance de 3% dans les arrivées, les Seychelles ont fait 11%, les Maldives 17% et le Sri Lanka 27%.

Plus grave, les recettes ont chuté par 9% en 2013, soit une perte de Rs 4 milliards en une seule année, tandis que le coût d'exploitation des hôtels reste très élevé et le niveau d'endettement sans

précédent. Alors que nous assistons à une constante baisse dans la performance touristique à Maurice depuis des années, le gouvernement a cru bon d'agrandir le parc hôtelier avec pour résultat une baisse drastique du taux d'occupation des chambres et une braderie au niveau des prix dû à une forte concurrence tant interne qu'externe.

Dans le même souffle, le tourisme qui était source de création d'emplois et de richesses, voit une stagnation dans les emplois directs depuis 2012. Pour le premier trimestre de 2014, Maurice est en décroissance par -0.8% alors que les Maldives ont déjà enregistré 10% de croissance pour la même période. Maurice a perdu sa place de leader du tourisme dans cette partie du monde. Les instances gouvernementales responsables du tourisme nous expliquent cette mauvaise performance par la crise en Europe. Le secteur privé nous dit que c'est surtout un problème d'inadéquation entre l'offre hôtelière et la demande de sièges d'avion. Je pense que le problème est beaucoup plus profond. Les autorités continuent leur 'business as usual' et les opérateurs du tourisme courent dans toutes les directions pour assurer sa survie.

Quelles sont les perspectives à moyen et long terme sur le marché européen ?

Notre situation actuelle par rapport aux marchés européens est encore plus inquiétante. En 2008, nous avions reçu plus de 608 000 touristes européens. Depuis, c'est la tendance baissière. 547,000 Européens sont venus chez nous l'année dernière. La France qui est notre principal marché émetteur, avait atteint un record de 302 000 à elle seule en 2010. L'année dernière seulement 245 000 Français nous ont rendu visite. Pire, l'Italie qui avait atteint son summum en 2007 avec 70 000 visiteurs, a terminé 2013 avec 31 000. Cette situation est aussi vraie pour la Grande-Bretagne qui nous avait fourni 108 000 visiteurs en 2007 pour baisser à 87 000 en 2012 ; heureusement qu'elle a fait une bonne remontée en 2013 avec 98 000 touristes, mais toujours bien moins qu'en 2007. Pour les autres marchés européens, c'est plus ou moins la même tendance. Même l'île de la Réunion, notre marché naturel, est en chute libre.

Mais le tableau n'est pas tout noir. Il y a la Chine…

Ah, heureusement que la Chine est pour le moment en mode de croissance et sa performance vient compenser le manque à gagner de l'Europe. Si on enlevait les fortes croissances sur des marchés marginaux (Seychelles, Zimbabwe, USA etc), qui dopent la moyenne globale, on se retrouverait dans une situation effrayante. J'espère que le ministère du Tourisme va enfin mesurer l'ampleur de la dégringolade sur les marchés européens et prendre des mesures drastiques pour renverser cette tendance qui dure déjà trop. Car malgré les beaux discours classiques annonçant une consolidation de nos marchés traditionnels, les chiffres démontrent le contraire.

Ceci dit, je suis d'avis que même avec une augmentation sensible de la capacité de sièges avion vers Maurice, la croissance du marché européen ne sera pas proportionnelle. Je le dis depuis des années, il est impératif de revoir notre offre touristique par rapport aux attentes de la jeune génération de voyageurs européens. Ils recherchent des destinations tendances et des séjours activement agréables au lieu du simple 'dolce farniente' qu'adoraient leurs parents et grands-parents. C'est un travail colossal qui demande une stratégie intelligente, concertée et visionnaire.

L'accès aérien demeure-t-il un souci majeur ?

Sans doute, l'accès aérien reste un souci majeur dans l'équation. L'accès aérien est une richesse nationale qu'il faut savoir gérer avec vision au profit de nos différents secteurs économiques. Nous avons un bel aéroport qui donne au pays une fière allure et une image de modernité. Cependant, il est primordial que le trafic aérien, de passagers et de cargo, soit d'une effervescence aussi remarquable qui apporterait un 'boost' et plus de vitalité à notre économie en général. La création d'un Air Access Policy Unit est une proposition budgétaire datant de 2007. Il n'a jamais vu le jour alors qu'il aurait sans doute déjà bien enclenché ses travaux pour que le pays puisse respirer le grand large avec une plus grande ouverture vers le monde extérieur.

Mais dans tout business il y a logique commerciale. Croyez-vous vraiment que les compagnies aériennes feraient la fine bouche si la demande pour la destination était aussi volumineuse et constante sur toute l'année ? Quand une compagnie aérienne qui a accompagné notre tourisme depuis sa naissance, décide de réduire sa fréquence sur une destination, on doit se poser la bonne question d'une manière dépassionnée pour pouvoir progresser. On n'a qu'à voir comment les compagnies aériennes se bousculent pour desservir le Sri Lanka aujourd'hui. Pour moi, c'est une simple question de savoir offrir de très bons produits touristiques et faire un marketing qui soit 'grande classe' si vous me permettez cette expression à la mode ces jours-ci. L'aérien suivra naturellement.

Quels sont les potentialités des marchés émergents en Europe, à l'instar des pays de l'Europe de l'Est?

Je persiste à croire qu'il y a encore d'énormes potentiels inexploités en Europe. Il faut voir grand et élargir notre base en Europe et ailleurs. Si on y ajoute la Russie, l'Europe de l'Est représenterait un grand marché sur lequel il faut savoir se positionner et faire du 'micro-targetting' afin d'attirer les segments qui nous intéressent. Je pense aussi aux pays scandinaves d'où nous recevons, si mes chiffres sont corrects, environ 15 000 visiteurs sur une population de 25 millions habitants ayant un pouvoir d'achat très intéressant. Mais il ne suffit pas d'y aller pour faire du 'photo shooting' pour les attirer. La façon d'attirer cette clientèle est très importante, car ces marchés sont convoités par des pays qui savent innover.

Lors du 92e JCI Business Forum en mars 2013, vous disiez que le « produit mauricien s'essouffle ». Une année plus tard, la situation a-t-elle évolué positivement ?

Le produit touristique mauricien n'a pas beaucoup évolué malheureusement. Je dis 'pas beaucoup' parce qu'il y a eu quand même de nouvelles routes vers le nord et l'est, un aéroport flambant neuf et bien géré d'après ce que je vois. J'aurais souhaité vivement qu'à l'instar de ces deux développements majeurs qui ont un impact direct sur le tourisme, on aurait aussi pu déblayer d'autres chantiers et voir la réalisation des grandes œuvres touristiques. Par contre, on persiste a consolider l'industrie hôtelière avec plus de chambres au lieu de créer une vraie industrie. La formation et la qualité des prestations vont de mal en pis, le manque de sécurité est plus que jamais d'actualité, je ne parle pas du manque d'hygiène, ni de l'état de notre environnement dans les zones à vocation touristique (Flic-en-Flac par exemple) et j'en passe. Au niveau de l'évènementiel de qualité, de l'art, de la culture etc, il n'y a rien qui puisse vraiment séduire les étrangers. Nos produits datent de plus d'un demi-siècle. Le classique « soleil-mer-plage » n'est pas une exclusivité mauricienne, il est temps qu'on s'en rende compte.

Même si la stratégie de diversification des marchés est importante, n'empêche qu'il faut consolider davantage nos marchés traditionnels, car la concurrence régionale ne nous fait pas de cadeau…

Tout pays à vocation touristique doit faire de son mieux pour attirer plus de visiteurs. Dans notre région, les Seychelles, avec un bon leadership, font très bien, le Carnaval de Victoria devient un évènement phare dans le calendrier du tourisme international. Les chambres d'hôtels coûtent très chers aux Seychelles et elles sont bien remplies. J'y étais en mission la semaine dernière, je sais. Madagascar fait de gros efforts, surtout depuis la privatisation de son office du tourisme et il réussit très bien son salon du tourisme annuel, ITM, avec la participation de beaucoup de professionnels venant de différentes parties du monde. L'Ile de la Réunion veut aussi bien faire depuis le Sommet du Tourisme de 2013 axé sur l'éco-tourisme et elle travaille en parfaite collaboration avec les Seychelles pour le développement de son industrie. Les Comores et Mayotte sont activement engagées dans le cadre Iles Vanille. C'est bon signe. Avec l'entrée, je le souhaite vivement, des Maldives, du Sri Lanka et du Zanzibar au sein des Iles Vanille, ce concept régional prendra encore plus d'envergure pour faire de notre région une destination phare dans cette partie du monde. Il est très dommage, cependant, que dans ce concert des nations 'indianocéaniques', Maurice semble vouloir faire cavalier seul alors que son tourisme passe par une phase difficile.

Pour la petite histoire, savez-vous que dans le passé, c'était Maurice qui prenait les initiatives en faveur du tourisme régional au sein de la COI avec l'AHRIM en tête, alors qu'il n'y avait ni structure, ni ressources propres. Avec le soutien financier de la COI et de l'Union européenne, on avait réussi le grand stand des Iles de l'océan Indien dans les principales foires internationales, on faisait à Maurice la formation des opérateurs touristiques des îles en matière de gestion, de restauration, de marketing et ventes etc. Il y avait aussi des brochures de qualité, des clips vidéos et bien d'autres outils encore. Aujourd'hui il y a un très joli nom que j'adore, Iles Vanille, avec structure, financement et des professionnels à plein temps, mais point de résultats concrets, sinon les derniers échanges de fleurs à distance entre responsables et qui fait de la peine, surtout quand on était si passionnément impliqué dans cette belle démarche régionale.

Soyons honnêtes. Sincèrement, vous y croyez, vous, à cette synergie inter-îles ?

Voyez-vous, il n'y a pas qu'un seul type de touristes dans le monde. Sans entrer dans les détails, il est bon de savoir qu'il y a un grand nombre de voyageurs qui cherchent à découvrir les civilisations, l'histoire des peuples lointains, leurs cultures, leurs arts de vivre et qui aiment aussi faire du 'destination hopping'. Donc ce ne sera pas nécessairement de la concurrence entre nos îles, mais il s'agit d'attirer un autre type de touristes qui, peut-être, ne seraient pas venus dans la région s'il n'y avait pas ce concept touristique intra-régional. Le bureau des Iles Vanille devrait pouvoir agrémenter davantage le forfait Vanille avec des innovations dans le marketing de la grande destination océan Indien. A travers les Iles Vanille, je pense qu'il y a un potentiel pour faire venir entre 5 à 8 millions de visiteurs dans notre région et ainsi créer un nouveau dynamisme touristique et une effervescence économiques de nos îles pour stimuler la création d'emplois et de richesse pour nos peuples. Mais il est aussi primordial pour les pays de savoir au préalable jouer dans la transparence avec un esprit d'équipe et une vision commune audacieuse.

http://capital-online.info/livewire/partenaire-malgr%C3%A9-tout

Capital

WED, 05/07/2014 - 11:28 ADMIN

VIEUX CONTINENT
Partenaire malgré tout

SHARE

On a beau dire que le centre de gravité du monde se trouve désormais plus à l'Est, l'Europe reste pour nous un partenaire incontournable. Car, en dehors des accords préférentiels qui ont permis au pays de garder la tête hors de l'eau par temps de crise, les pays européens, la France et le Royaume-Uni – autrement dit nos deux anciens colonisateurs – en tête, ont toujours contribué à nos projets de développement, soit à travers l'injection directe de capitaux, soit par transfert de savoir-faire et de technologies. Et la situation n'est pas près de changer si l'on en croit les différents intervenants de notre dossier de la semaine, préparé dans le cadre de la Journée internationale de l'Europe, observée ce vendredi 9 mai, date choisie en souvenir de la déclaration du ministre des Affaires étrangères français Robert Schuman à la fin de la Seconde Guerre mondiale dans laquelle il appelait les pays européens à mobiliser les ressources afin de reconstruire le continent.



Pour Maurice, l'Europe est un puissant allié commercial, qui engrange 60 % du total de nos exportations – bien que ce chiffre ne représente que 0,2 % des importations européennes et soit en deçà des niveaux atteints dans les années 1990. Les pays européens, essentiellement la France et la Grande-Bretagne, permettent à nos industries, qu'elles soient engagées dans le textile, la bijouterie ou la production de sucre, entre autres, de pérenniser leurs activités. L'île Maurice bénéficie aussi, avec notamment la présence d'entreprises françaises dans le secteur des TIC, d'un savoir-faire que nos entrepreneurs peuvent mettre à profit sur le plan régional.

Nos relations avec l'Europe ne se limitent d'ailleurs pas aux simples échanges commerciaux, nos lois et notre système législatif puisant profondément de sources britanniques et françaises. Il en est de même pour notre système éducatif alors que les qualifications européennes restent à ce jour celles que les Mauriciens privilégient le plus.

Malgré quelques différends sur des questions de souveraineté territoriale, la France et la Grande-Bretagne figurent parmi ces pays auxquels on peut faire appel quand la sûreté nationale est menacée. Et même si le pays n'arrête pas de faire les yeux doux aux nouvelles superpuissances que sont l'Inde et la Chine, il garde

toujours une porte grande ouverte pour les Britanniques et les Français, qui se sentent ici toujours un peu chez eux...

Fidèle et généreux partenaire

L'Europe fête, ce vendredi 9 mai, sa Journée internationale. L'Union européenne (EU) et Maurice entretiennent des liens très forts et durables. L'ancienne colonie française et britannique n'a pas renié ses liens historiques avec le Vieux continent

L'UE (autrefois Communauté économique européenne - CEE) signe son premier grand accord international d'assistance avec près d'une vingtaine d'anciennes colonies africaines en 1963, avant de procéder à un partenariat avec 78 pays des régions Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP).

Mais la véritable coopération bilatérale entre Maurice et l'EU date de juillet 1969 avec l'accession du pays à la Convention de Lomé II. Depuis, les relations se sont renforcées et ont pris différentes formes.

« L'Europe a été et reste un partenaire important pour Maurice. Au niveau commercial, économique et géopolitique, l'Europe est un atout solide pour notre pays. Il est vrai que Maurice cherche encore plus d'ouverture ailleurs dans le monde, notamment vers l'Afrique, la Chine et l'Inde, mais nos relations avec l'Europe ont encore un bel avenir », observe Amédée Darga, président d'Enterprise Mauritius.

L'UE, qui achète 60% de nos exportations, est aujourd'hui notre plus grand partenaire commercial. Les marchés européens sont principalement la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie. L'année dernière, les ventes vers l'Europe ont augmenté de 4% pour dépasser la barre de Rs 40 milliards. Les exportations mauri- ciennes sont le sucre, le textile et l'habillement, l'ingénierie légè-re, l'alimentation et autres produits manufacturiers. Les pers- pectives sont aussi nombreuses dans certaines filières telles que la bijouterie, les produits optiques, entre autres.

Source de financement

L'Europe représente aussi une source de financement non-négligeable. Avec l'effritement des accords spéciaux non-compatibles avec l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), l'Europe a réorienté son aide. Maurice a disposé d'une enveloppe globale de quelque 308 millions d'euros pour la période 2008-2013 dans le cadre de l'aide de l'UE au développement. Maurice bénéficie également du Fonds européen de développement (environ 65,5 millions d'euros) et de diverses lignes budgétaires de l'UE, telles que celle dédiée aux mesures d'accompagnement pour le secteur sucrier (env. 238,5 millions d'euros), l'Alliance mondiale pour la lutte contre le changement climatique (3,0 millions d'euros) approuvée en 2009 et la ligne budgétaire annuelle (0,5 million d'euros) approuvée en 2010.

A travers le Fonds de déve-loppement européen (FED) pour la période 2008-2013, Maurice bénéficie de 54 millions d'euros pour des projets et programmes distribués comme suit: appui budgétaire général ; soutien aux acteurs non étatiques et coopération technique.

Par le passé, Maurice a pu également bénéficier de l'octroi de fonds importants au titre d'instruments spécifiques, tels qu'une allocation de 10,9 millions d'euros en 2009 par le biais du mécanisme FLEX, relatif à la vulnérabilité, qui a permis d'amortir les effets de la crise financière et économique mondiale.

Il convient également de mentionner que Maurice bénéficie de tous les projets régionaux gérés par la Commi- ssion de l'océan Indien (COI) et financés par l'UE. Le Centre d'assistance technique et financière (AFRITAC) Sud pour aider les pays à renforcer les moyens humains et institutionnels pour la conception et

la réalisation des politiques pour la croissance et le recul de la pauvreté a été installé à Maurice en juin 2011. Par ailleurs, Maurice accueillera le Centre régional d'excellence multidisciplinaire (CREM) financé par l'UE via le COMESA à hauteur de 5,6 millions d'euros. Ces deux projets sont en ligne avec la vision stratégique du gouvernement de Maurice qui veut faire du pays un pôle de connaissances. Maurice devrait également bénéficier à l'avenir d'une restructuration du programme « Mécanisme d'appui à l'intégration régionale » géré par le COMESA et visant à promouvoir l'intégration régionale.

La Banque européenne d'investissement (BEI) a aussi des relations de longue date avec Maurice. Ces dernières années, elle a octroyé des fonds considérables à des projets d'infrastructures par l'intermédiaire de promoteurs publics et privés. Deux projets sont déjà mis en œuvre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement des eaux usées. La BEI a accordé, de 2005 à 2010, une ligne de crédit de 20 millions d'euros pour des petites et moyennes entreprises à travers la State Bank of Mauritius (SBM). La BEI est aussi très active dans les programmes de restructuration du secteur sucrier. Un montant de 28 millions d'euros a été octroyé pour financer deux raffineries de sucre. Ce financement couvre la conception, la construction et l'exploitation des deux raffineries, des installations connexes de stockage et de manutention, ainsi que l'agrandissement d'une sucrerie existante.

Une seconde ligne de crédits s'élevant à 30 millions d'euros octroyée par la SBM à des PME fait l'objet d'une évaluation par la BEI. L'institution financière européenne s'est montrée intéressée par l'étude de nouveaux projets dans le secteur des infrastructures et les secteurs de l'eau et de l'énergie.

La lutte contre la piraterie et la promotion de la pêche et de la sécurité maritime font également partie des préoccupations de la politique de coopération de l'UE envers Maurice.

Protéger la mer nourricière

Un contrat est actuellement en cours de négociation entre la COI et le Centre commun de Recherche de la Commission européenne, afin de tester dans la région un système d'identification en temps réel de la position des navires. Ce système est développé dans le cadre d'un projet de recherche financé par l'UE sous le programme 'Piracy, Maritime Awareness and Risks'.

L'accord-cadre relatif à l'accord de pêche entre l'UE et Maurice est toujours en vigueur, mais le dernier protocole d'application a expiré en 2007. Maurice et l'UE ont convenu d'évaluer le présent contexte afin de pouvoir reprendre le processus de négociation.

Le renouvellement du protocole, dans le cadre de l'accord de partenariat en matière de pêche, contribuera à attirer de nouveaux investissements européens dans ce secteur dont la croissance économique donne des signes encourageants.

Le cadre juridique de coopération prévu par un accord de partenariat en matière de pêche renforce aussi le dialogue politique dans le secteur de la pêche entre l'UE et Maurice. Cela permet aux deux parties d'aborder ensemble le développement durable de la pêche et de renforcer les capacités des organisations régionales de gestion de la pêche.

Une mission d'inspection menée en 2009 afin d'évaluer les systèmes de contrôle en place régissant la production des produits de la pêche destinés à l'exportation vers l'Union européenne, a conclu que l'autorité compétente respecte les dispositions de l'UE. Il s'agit d'une amélioration remarquable par rapport à une mission similaire menée en 2008

« L'EUROPE, NOTRE PLUS GROS MARCHÉ POUR ENCORE LONGTEMPS »

Lilowtee Rajmun, directrice de la Mauritius Exports Association (MEXA)

On a beau dire qu'il faut diversifier nos marchés d'exportation, ne pas mettre nos oeufs dans le même panier, pour la MEXA, ce n'est pas demain la veille que l'Europe cèdera sa première place dans les cœurs de nos exportateurs. Les relations économiques entre l'Europe et Maurice ne datent pas d'hier. Des 'traditional ties', pour reprendre le terme de Lilowtee Rajmun, directrice de la Mauritius Exports Association (MEXA). L'aide européenne, à travers les accords préférentiels, l'accord multifibre pour le textile et l'accès au marché européen sans droits ni quotas, a grandement aidé à croître le secteur de l'exportation à Maurice. Si l'accord multifibre a été démantelé et que les autres accords ont été renégociés dans le cadre de nouveaux Accords de Partenariat Économique (APE), certains avantages pour Maurice n'ont pas été touchés. Au fil des années, ces accords ont contribué à la 'strategic advantage' de Maurice. Ainsi, Lilowtee Rajmun se dit convaincue que l'Europe, attirant actuellement 57% de nos exportations pour un chiffre de Rs 26 milliards, demeurera le plus gros marché d'exportation pour longtemps encore.

Trois raisons expliquent cette confiance de la MEXA. Tout d'abord, malgré l'impact conséquent de la crise économique européenne sur nos exportations, ce marché se taille toujours la part du lion. Même s'il y a eu une période creuse entre 2006 et 2008, de nombreux clients étant partis voir ailleurs, mais ils sont bien vite retournés. De plus, les exportateurs ayant adopté les normes européennes depuis longtemps, la qualité des produits mauriciens jouissent d'une solide réputation en Europe. Et la capacité des exportateurs locaux de répondre aux besoins de leurs clients et aux exigences du marché : l'évolution du 'supply chain' avec la constance dans le temps de livraison, ce qui réduisent considérablement les 'Warehousing Costs' et les 'Inventory Costs', les facilités de paiement qui représentent moins de risques pour les clients. Autant de raisons qui démontrent que l'Europe demeurera notre principal marché pour encore de nombreuses années, avance Lilowtee Rajmun, s'appuyant sur la confiance et une 'working relationship' établies et entretenues sur quatre décennies.

En termes de marché et de types de produits, trois segments sortent du lot avec au moins 93% centrés vers l'Europe : le textile et l'habillement (principalement l'Angleterre et la France – 60%), le 'Seafood' (l'Angleterre, l'Espagne et la France -23%) et la bijouterie (La Suisse et la France - 10%). Si la valeur globale des exportations est en constante augmentation depuis 2009 (de 35 à 46 milliards de roupies en 2013), force est de constater que nos exportations vers l'Europe ont sensiblement régressé depuis 2011, principalement pour la Grande-Bretagne (de Rs 11,8 milliards à Rs 9,8 milliards en 2013) et la France (de Rs 8,1 milliards à Rs 7,3 milliards en 2013). Par ailleurs d'autres marchés européens passent en hausse constante ; l'Italie, passant de Rs 1,7 milliards en 2012 à Rs 2,7 milliards en 2013, et la Hollande, passant de Rs 482 millions à Rs 1,5 milliards l'année dernière.

Danger pour le secteur mauricien

L'émergence, depuis quelques années, des pays de l'Europe de l'Est sur le marché manufacturier international représente bel et bien un danger pour le secteur mauricien. Lilowtee Rajmun le concède, mais refuse le fatalisme : « If you can't beat them, join them. Nous allons collaborer avec ces pays ».

Collaborer, comment ? « L'Europe comprend 27 pays, nous sommes restés trop longtemps avec les mêmes marchés dits traditionnels ; La France, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Suisse etc. Il faut diversifier et aller vers d'autres pays. Les pays de l'Europe de l'Est sont nos compétiteurs directs ? Pourquoi ne pas signer des

'Free Trade Agreements' (FTA) et des 'Preferential Trade Agreements' (PTA) avec eux ? We have to chip in their markets. Un exemple concret : le FTA signé avec la Turquie nous permet d'exporter nos tissus vers ce pays, qui s'en sert comme matière première pour fabriquer des produits finis qu'il exporte vers l'Europe ». Les exportations des 'Yarns and Fabrics' prennent de l'ampleur (de -19% en 2012 à 17% en 2013), indique la directrice de la MEXA. « Nous demandons au gouvernement d'établir de tels accords avec ces pays, dans une perspective stratégique. C'est important de garder notre part de marché », plaide Lilowtee Rajmun.

En ce qui concerne la compétitivité du secteur, la MEXA estime que la qualité de nos produits et le temps de livraison jouent largement en notre faveur. Néanmoins, la compétitivité d'un secteur, souligne notre interlocutrice, n'est jamais gagnée d'avance, « la compétitivité est une bataille de tous les instants ». D'où l'importance, souligne-t-elle, d'une roupie stable et compétitive. Pour certains produits, explique la directrice de l'association des exportateurs, entre la commande et la livraison il faut compter parfois au moins trois mois : « Imaginez les effets d'une roupie qui change de valeur chaque trimestre sur les transactions des compagnies d'import-export ».

Autre sujet de grande préoccupation pour les entreprises membres de la MEXA ; la connectivité du pays surtout par voie maritime. « La connectivité demeure un challenge pour Maurice. Nous exportons 85% de nos produits par voie maritime, et 15 % par voie aérienne. Un port moderne et compétitif est impératif pour la compétitivité et l'avenir du secteur d'exportations. C'est primordial. On ne peut pas se permettre, par exemple, que les bateaux quittent Maurice à cause du temps d'attente dans le port, cela n'est plus possible en 2014 », fait observer Lilowtee Rajmun.

Arvin Boolell, ministre des Affaires étrangères

« Maurice doit être plus compétitif »

De par sa position d'État-membre des pays ACP ((Afrique, Caraïbes, Pacifique), Maurice est devenu membre d'un partenariat gagnant-gagnant avec l'Union européenne. Cette relation, selon Arvin Boolell, est nourrie par les accords préférentiels. Ainsi, Maurice bénéficie d'un aspect de prévisibilité et de fiabilité avec l'Europe, souligne le ministre des Affaires étrangères. « Cet élément de prévisibilité et de fiabilité était basé sur une dimension historique, à travers les Conventions de Lomé et de Yaoundé. Dans ce partena-riat, il n'y avait pas de réciprocité des commerces, le marché européen importait nos matières premières et achetait notre sucre. Grâce aux 'proceeds', nous avons pu élargir notre base économique et sociale », explique le chef de la diplomatie mauricienne.

Avec le temps, on note une conversion de ces accords et on se dirige davantage vers une réciprocité des commerces dans un accord complet avec l'Europe, à travers l'Eastern Southern African Group. Déjà, l'accord multi-fibres et le Protocole Sucre ont été démantelés. Les nouveaux accords commerciaux, les Accords de partenariat économiques (APE), doivent être compatibles avec les règles de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) sur la libre circulation des marchandises.

Ce nouvel environnement, selon Arvin Boolell, veut dire une concurrence plus féroce, où Maurice doit être plus compétitif. L'économie mauricienne, dont 80 % sont basés sur les services, doit œuvrer pour un accord plus complet dans les négociations qui devraient prendre fin en 2017.

« Cet élément de prévisibilité et de fiabilité était basé sur une dimension historique, à travers les Conventions de Lomé et de Yaoundé. Dans ce partena-riat, il n'y avait pas de réciprocité des commerces, le

marché européen importait nos matières premières et achetait notre sucre. Grâce aux 'proceeds', nous avons pu élargir notre base économique et sociale », explique le chef de la diplomatie mauricienne.
Avec le temps, on note une conversion de ces accords et on se dirige davantage vers une réciprocité des commerces dans un accord complet avec l'Europe, à travers l'Eastern Southern African Group. Déjà, l'accord multi-fibres et le Protocole Sucre ont été démantelés. Les nouveaux accords commerciaux, les Accords de partenariat économiques (APE), doivent être compatibles avec les règles de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) sur la libre circulation des marchandises.
Ce nouvel environnement, selon Arvin Boolell, veut dire une concurrence plus féroce, où Maurice doit être plus compétitif. L'économie mauricienne, dont 80 % sont basés sur les services, doit œuvrer pour un accord plus complet dans les négociations qui devraient prendre fin en 2017.

Vigilance

Le chef de la diplomatie mauricienne demande la vigilance autour de la signature des EPA. Car il faut tenir en compte les autres accords de libre échange signés entre l'Union européenne et d'autres pays, de sorte qu'ils n'aient aucun impact sur les exportations mauriciennes vers l'UE.
« Avec cet 'agenda for change' qui caractérise la réciprocité des commerces et aussi la disparition des accords préférentiels, comme le souhaite l'OMC, l'UE privilégie les accords avec des blocs régionaux. Il est donc important pour Maurice, qui est un grand centre de ser-vice en devenir, de revoir tous ses programmes de facilitation des affaires, de réduction des barrières tarifaires et non-tarifaires et de la protection des droits intellectuels de ces produits. Au-delà de l'aspect 'Trade In Goods and Services', il y a aussi la mobilité des professionnels en Europe, ne nécessitant pas de visa dans 27 pays Schengen, dont 25 sont européens. Le commerce avec l'UE comprend également une dimension politique, comme la lutte contre la piraterie. L'idée est de promouvoir l'économie d'échelle afin de négocier avec des pays de la région », précise le ministre des Affaires étrangères.
Ainsi, soutient notre interlocuteur, les relations privilégiées avec l'Europe comprennent également le partena-riat avec la Turquie, géo-politiquement bien située, et membre de l'Union douanière de l'Europe, ce qui est synonyme d'une ouverture vers les pays balkaniques. La signature, en 2011, d'un accord de libre échange avec la Turquie, note Arvin Boolell, prévoit un accès sans quota pour les produits industriels fabriqués à Maurice et des tarifs préférentiels sur une pléthore de produits. Les négociations pour la venue de Turkish Airlines à Maurice sont en cours, tient à préciser le ministre des Affaires étrangères. Un symbole de la bonne coopération économique et culturelle entre Maurice et l'Europe, dit-il.igilance
Le chef de la diplomatie mauricienne demande la vigilance autour de la signature des EPA. Car il faut tenir en compte les autres accords de libre échange signés entre l'Union européenne et d'autres pays, de sorte qu'ils n'aient aucun impact sur les exportations mauriciennes vers l'UE.
« Avec cet 'agenda for change' qui caractérise la réciprocité des commerces et aussi la disparition des accords préférentiels, comme le souhaite l'OMC, l'UE privilégie les accords avec des blocs régionaux. Il est donc important pour Maurice, qui est un grand centre de ser-vice en devenir, de revoir tous ses programmes de facilitation des affaires, de réduction des barrières tarifaires et non-tarifaires et de la protection des droits intellectuels de ces produits. Au-delà de l'aspect 'Trade In Goods and Services', il y a aussi la mobilité des professionnels en Europe, ne nécessitant pas de visa dans 27 pays Schengen, dont 25

sont européens. Le commerce avec l'UE comprend également une dimension politique, comme la lutte contre la piraterie. L'idée est de promouvoir l'économie d'échelle afin de négocier avec des pays de la région », précise le ministre des Affaires étrangères.
Ainsi, soutient notre interlocuteur, les relations privilégiées avec l'Europe comprennent également le partena-riat avec la Turquie, géo-politiquement bien située, et membre de l'Union douanière de l'Europe, ce qui est synonyme d'une ouverture vers les pays balkaniques. La signature, en 2011, d'un accord de libre échange avec la Turquie, note Arvin Boolell, prévoit un accès sans quota pour les produits industriels fabriqués à Maurice et des tarifs préférentiels sur une pléthore de produits. Les négociations pour la venue de Turkish Airlines à Maurice sont en cours, tient à préciser le ministre des Affaires étrangères. Un symbole de la bonne coopération économique et culturelle entre Maurice et l'Europe, dit-il.

Une industrie face à ses défis

De l'industrie sucrière à l'industrie de la canne. C'est dans cette perspective de valeur-ajoutée que les producteurs comptent tirer leur épingle du jeu et assurer la pérennité de ce secteur à Maurice. Désormais, ils exportent 400 000 tonnes de sucre raffiné de haute qua-lité vers l'Union européenne à travers le géant sucrier allemand Südzucker.
Des groupes sucriers, notamment Alteo, Omnicane et Terra, se sont lancés dans l'exportation du sucre raffiné. « L'industrie était pleinement consciente des changements qui allaient s'opérer. Les producteurs étaient déjà dans ce mindset. Ils se sont préparés pour investir davantage dans du sucre raffiné, sans compter des investissements dans le secteur énergétique. Ils ont d'ailleurs investi dans la région, en Afrique notamment, dans des usines sucrières », explique Amédée Darga, président d'Enterprise Mauritius.
L'industrie a bénéficié des mesures d'accompagnement de l'UE pour sa restructuration et pour compenser les baisses du prix garanti dans le cadre de la réforme du secteur sucre. La stratégie de l'UE en faveur de Maurice soutient le programme de réforme économique du gouvernement mauricien qui comprend la restructuration du secteur sucrier en un pôle de la canne à sucre.
Ainsi, de 2006 à 2010, Maurice s'est vu attribuer une somme de 141,475 millions d'euros, dont 102,366 millions avaient été déboursés jusqu'en 2010. L'UE a, en novembre 2010, approuvé une deuxième enveloppe de mesures d'accompagnement du secteur du sucre pour un total de 139,6 millions d'euros pour la pé-riode 2011-2013. Ces fonds seront également versés au titre d'appui budgétaire général.
L'UE a aussi contribué à 13 programmes de recherche en cours dans cinq centres de différents pays ACP dont huit ont été effectués à Maurice par le Mauritius Sugarc Industry Research Institute (MSIRI), absorbé par la Mauritius Cane Industry Authority. L'objectif de ces programmes était de créer des nouvelles variétés de cannes pour répondre aux besoins impératifs de l'industrie de la canne de réduire les coûts de production en limitant les impacts environnementaux, et d'augmenter les revenus issus de la canne en améliorant les rendements et la valeur ajoutée des produits canniers.

Laurent Garnier: ambassadeur de France

« La France participe de près au développement de Maurice »

La France est sans conteste, du moins en ce qui concerne l'Europe, notre plus gros partenaire commercial et économique. Dans cette interview accordée en début de semaine à Capital, Laurent Garnier, ambassadeur

de France, nous explique dans les détails comment l'Hexagone participe au développement de Maurice, en faisant une incursion dans le potentiel de renforcement des relations entre Paris et Port-Louis

Pouvez-vous nous faire un état des lieux de la coopération franco-mauricienne ?

Grâce particulièrement au vo-lume de ses échanges commerciaux, de ses investissements directs, de son aide bilatérale et à la présence de nombreuses filiales, la France participe de près au développement de Maurice.

Deuxième importateur de produits mauriciens en 2013, derrière la Royaume-Uni, et troisième exportateur vers Maurice, derrière la Chine et l'Inde, la France est, depuis de nombreuses années, un grand fournisseur et client de Maurice. Le total de son commerce extérieur a ainsi atteint 606 million d'euros en 2013, selon les douanes françaises.

Les secteurs concernés sont très divers ; pour des ventes françaises, on peut notamment citer les produits agroalimentaires, les articles électriques et électroniques, des machines et équipements pour l'industrie, les produits pharmaceutiques et chimiques, les matériels de santé, des pièces d'habillement, les articles cosmétiques et de parure, et des automobiles. Pour les achats, la France importe principalement de Maurice des produits textiles et d'habillement, des produits agroalimentaires, des matériels à usage médical, des articles de bijouterie, du sucre, des articles de maroquinerie.

Cette diversité se traduit tout naturellement par une bonne représentation de sociétés françaises sur place, plus d'une centaine, souvent implantées depuis de nombreuses années et qui font partie du paysage économique mauricien : la grande distribution, la construction, les télécommunications, les hydrocarbures, la production d'électricité, les TIC, la formation, la transformation du poisson, la réparation navale, la banque et le tourisme, entre autres.

Cette proximité et cette confiance entre les deux pays s'illustrent également dans l'importance annuelle des investissements directs français à Maurice. Ainsi, selon les statistiques de la Banque de Maurice, la France a été le premier investisseur en 2013, devant le continent africain ou les pays d'Asie, avec 2,7 milliards de roupies. Pour 2012, nos investissements ont représenté plus de 4,2 milliards de roupies. Le secteur de l'immobilier est souvent cité, mais le secteur industriel, l'hôtellerie et les services financiers bénéficient également de ces flux financiers.

Il convient de mentionner également l'aide au développement que la France apporte à Maurice, principalement dans les domaines de l'eau, de l'énergie, du secteur portuaire et du développement durable, grâce à l'Agence française de Développement (AFD), qui a engagé plus de 600 millions d'euros depuis son retour à Maurice en 2006.

Maurice étant désormais un pays à revenu intermédiaire, il ne bénéficie plus des aides budgétaires réservées aux pays en développement comme le Fonds de solidarité prioritaire ou les subventions de l'AFD. C'est donc essentiellement à travers les prêts non bonifiés de l'AFD que s'exécute l'appui de la France.

Pour l'avenir, la France entend rester au côté de Maurice pour l'appuyer dans ses objectifs de développement économique, notamment pour ce qui a trait au renforcement de ses infrastructures et ses choix liés au développement durable du pays.

La France a été partie prenante du programme de migration circulaire. Dans le contexte de la récession qui a touché l'Hexagone il y a deux ans, la France pourrait-elle revoir sa position sur la question ?

Un accord de migration circulaire entre la France et Maurice est effectivement rentré en vigueur le 1er septembre 2010 et reste d'actualité. Il est vrai que, jusqu'à présent, peu de Mauriciens ont réellement bénéficié de cet accord dans la mesure où le marché de l'emploi s'est contracté en France ces dernières années. Mais il serait réducteur de ne retenir de cet accord que le volet relatif à la circulation des personnes car l'objectif visé par celui-ci reste avant tout le renforcement des compétences et in fine la réduction du chômage dans nos pays respectifs. C'est à ce titre qu'une autre disposition de l'accord prévoyait que la France consacrerait un million d'euros à la dynamisation et à la modernisation de la formation professionnelle à Maurice. Ce jeudi 8 mai, j'aurai ainsi le plaisir de signer avec le vice-Premier ministre et ministre des Finances la convention de financement qui prévoit l'affectation de cette somme. Au-delà de l'équipement de certains centres de formation, celle-ci devrait se concentrer sur la préparation d'une stratégie en matière de formation professionnelle afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail. C'est donc un apport important de la France qui devrait ainsi favoriser une amélioration de l'accès à l'emploi des jeunes Mauriciens.

Qu'en est-il des bourses d'études offertes aux étudiants de nationalité mauricienne ? Y aura-t-il à l'avenir une hausse du nombre de bourses allouées, ou une contraction ?

Le programme de bourses du gouvernement français à destination des étudiants mauriciens désireux de se former en France est une priorité de la politique de coopération franco-mauricienne, dont il représente à ce jour près de 60 % de l'ensemble des crédits publics français qui y sont affectés chaque année. Malgré la restriction des moyens alloués au réseau culturel français à l'étranger depuis ces dernières années, ce programme avec Maurice a pu être préservé en le recentrant sur le seul critère de l'excellence et les niveaux master et doctoral, qui nous paraissent mieux répondre aux besoins locaux compte tenu des développements récents de l'enseignement supérieur mauricien, notamment de l'offre locale en diplômes post-bac comme le BTS ou la licence. Les secteurs prioritaires sont définis conjointement avec le ministère de l'Education nationale et des Ressources humaines et concernent les sciences de l'ingénieur, les sciences dures, les sciences sociales et humaines, le droit, l'économie et la gestion. Une bourse est également fléchée pour permettre spécifiquement à un étudiant de l'école des Beaux-arts de l'Institut Mahatma Gandhi sélectionné par un jury franco-mauricien de faire un master à l'Ecole nationale Supérieure d'Art et de Design Marseille-Méditerranée. Après une baisse du nombre de bourses intervenue en 2012 du fait de récurrences trop fortes entraînées par la prédominance des niveaux post-bac, nous avons pu augmenter de 50 % notre offre cette année et espérons pouvoir la stabiliser pour les années à venir à environ 20-22 bourses d'excellence annuelles afin de pouvoir répondre à une demande locale qui ne faiblit pas.

Quelles sont les possibilités de partenariat entre la France et Maurice dans le domaine de la recherche et, plus généralement, dans le domaine académique ?

Concernant le domaine essentiel de la formation universitaire, portée par l'attractivité de notre enseignement supérieur et de notre recherche, la France est présente à Maurice avec son programme annuel de bourses d'excellence du gouvernement français, les 350 étudiants mauriciens qui partent chaque année se former et les 2 500 qui se trouvent actuellement en formation en France, principalement dans les domaines de la médecine, des sciences de l'ingénieur, de l'économie et du droit. Par ailleurs, au cours des 20 dernières

années, nous avons pu former plus de 200 médecins mauriciens et un grand nombre de spécialistes, à l'Université de Bordeaux, considérés par les autorités mauriciennes comme les meilleurs du pays.
Dans le secteur de la recherche scientifique, qui devient une priorité du gouvernement mauricien, la France soutient le développement de l'Université bilingue des Mascareignes, adossée à l'Université de Limoges et à d'autres universités françaises, et son projet de mise en place d'une politique de recherche, d'innovation et d'interdisciplinarité performante à même de former les chercheurs et spécialistes mauriciens de demain dans des domaines de pointe qui vont de l'énergie au développement durable en passant notamment par les systèmes d'information, l'ingénierie, le management et les finances. Cette année, nous soutenons la demande de l'Université des Mascareignes de former ses meilleurs chercheurs doctorants et post-doctorants dans des grands laboratoires français.
Les possibilités de partenariat se développent également dans le domaine du droit entre l'Ecole Nationale de la Magistrature en France et l'Institut Mauricien de Formation Juridique et Légal, avec même la création d'un nouveau diplôme d'université en droit civil français avec l'Université de La Réunion. De même, une coopération existe avec l'Ecole Nationale d'Administration pour la formation chaque année de hauts fonctionnaires mauriciens. Enfin, la possibilité de création d'un programme de recherche financé conjointement par la France et Maurice, pour soutenir les échanges entre nos deux pays dans des secteurs de recherche de domaines prioritaires, mériterait d'être étudiée, compte tenu de l'excellence reconnue de certaines équipes mauriciennes dans des secteurs comme les nouveaux matériaux ou les nanotechnologies. Cela pourrait constituer un nouvel axe fort de développement de nos relations universitaires et scientifiques.

La bijouterie sur une note ascendante

L'industrie de la bijouterie mauricienne fait bonne figure en Europe. Les exportations sont en progression constante depuis ces dernières six années. Elles avoisineront bientôt la barre de Rs 4 milliards. En Europe, les marchés prometteurs sont la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Suisse et la Grande-Bretagne. Rajen Sooklaul, directeur de G. Sooklaul Bijou d'or Co. Ltd, a récemment été à sa quatrième participation aux salons de bijouterie en Europe et en revient tout satisfait. « Cela a été un succès sur toute la ligne. Les négociations avec les nouveaux clients ont été concluantes », confie-t-il. Parti-culièrement heureux de sa présence au Salon de Freiburg, dans le Sud-Ouest d'Allemagne, le carrefour privilégié du commerce de la bijouterie européenne. C'est ainsi qu'il dit « brasser large sur le continent européen ».
Quelle est la compétitivité de la bijouterie mauricienne en Europe ? « Nous avons à Maurice une main-d'œuvre qualifiée et qui a de la dextérité. Chez nous, on privilégie la création de bijoux à la main et non par des machines. Chaque bijou est une création unique. En Europe, ils n'ont pas cette main-d'œuvre, ils produisent à la chaîne », explique Rajen Sooklaul. L'autre avantage réside dans la capacité de répondre à la demande dans les meilleurs délais. Notre interlocuteur dit que plusieurs des nouvelles commandes reçues lors de sa tournée européenne ont déjà été livrées. D'autres sont en voie de l'être. Outre les bijoux, le sous-secteur du polissage de diamants est depuis longtemps un créneau porteur pour Maurice. Le secteur de la bijouterie dans son ensemble est en nette progression en Europe. Les perspectives sont intéressantes et pour maintenir ce cap, les producteurs locaux doivent investir davantage dans la formation afin d'affermir une main-d'œuvre déjà reconnue sur nos marchés.

http://capital-online.info/livewire/partenaire-malgr%C3%A9-tout

Capital

WED, 05/07/2014 - 09:53 ADMIN

Au bas mot

SHARE

Les mille visages de l'indianocéanie

Les communications lors du colloque scientifique convoqué par la Commission de l'océan Indien, à Mahébourg, les 6 et 7 juin de l'année dernière, ont fait l'objet d'une fort belle publication, le mois dernier. Les Acrtes du Colloque de Mahébourg ont été mises en page par Evolution Ltd sous le titre "Les mille visages de l'indianocéanie". Dans sa synthèses des travaux du colloque, Dr Maya de Salle-Essoo, consultante-docteur en anthropologie, écrit: "La connaissance de l'autre permet, non seulement, de se connaître soi-même, mais aussi de se reconnaître dans l'autre. Une telle démarche semble nécessaire pour que naisse une identité commune et que le peuple s'approprie l'Indianocéanie, pour qu'elle ne soit plus uniquement un concept, mais aussi un sentiment et, de cette façon, un tremplin pour l'avenir. De plus, une meilleure connaissance de l'autre permettra d'aller au-delà des représentations stéréotypées de "l'autre" qui se dressent comme des obstacles entre les peuples de la région. Une meilleure connaissance de l'Indianocéanie passe nécessairement par la recherche, mais également par la diffusion de ces savoirs et leur vulgarisation".



Et comme le Premier-Mai n'est pas trop loin derrière nous, choisissons, parmi la douzaine de communications présentées à ce colloque, celle de Jeannot Rasoloarison, de l'Université d'Antananarivo, pour son papier intitulé "Dialogue et luttes communes entre les travailleurs salariés (1945-1960) et qu'il résume comme suit : "A madagascar, les impératifs économiques de la colonisation favorisèrent l'émergence d'un milieu de travail cosmopolite où se côtoyaient des salariés malgaches, réunionnais et comoriens. Ces derniers vinrent surtout travailler dans l'île après la Seconde Guerre mondiale et ils exercèrent des métiers d'employés, d'ouvriers ou de manoeuvres. La présence simultanée de Malgaches, de Réunionnais et de Comoriens dans un même lieu de travail favorisa le dialogue entre eux. Même s'ils étaient de cultures différentes, ils restèrent conscients de l'importance de leur unité d'action pour faire prévaloir, auprès des autorités coloniales ou des employeurs du secteur privé, leurs droits et leurs intérêts".

http://capital-online.info/agenda/au-bas-mot

Coopération Madagascar-COI

Actualité socio-économique > Commerce

Date
30-04-2014

Auteur
DSEC / SIC / Ministère de l'Agriculture

Source
http://www.agriculture.gov.mg/index.php/123-actualites-minagri/586-cooperation-entre-madagascar-et-la-coi



Coopération entre Madagascar et la COI

Le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Jean Claude de l'Estrac a rendu visite à Monsieur RAKOTOMAHEFA Bruno Maurille, Directeur Général Technique (DGT) du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le 30 avril 2014 à Anosy.

Suite à la résolution de la crise, la COI a manifesté sa volonté à prêter main forte à Madagascar pour travailler sur les vastes projets de soutien pour améliorer la production des produits dans une perspective double à la fois pour la population malgache et aussi à l'exportation. Lors du 29 ème Conseil des ministres de la COI, le 11avril dernier à Moroni, Comores, la décision d'organiser à Madagascar une conférence de bailleurs de fonds sur la question de la sécurité alimentaire en prenant comme base les recommandations de l'atelier de Majunga a été prise.

En effet, l'objectif de cet atelier était de discuter de projets concrets de production agricole dans les trois régions de Madagascar à savoir Sofia, Menabe et Vakinankaratra ; et ce, dans la perspective d'accroître le niveau d'autosuffisance alimentaire du pays en riz, maïs, oignons et grains, de produire en suffisance pour exporter, d'améliorer le niveau de commerce intra régional et de contribuer au développement de l'économie agricole de Madagascar.Et actuellement, il s'agit pour le gouvernement malgache d'identifier par rapport à l'objectif de majunga les besoins de financement précis et de les quantifier également afin d'obtenir des bailleurs leur soutien. En contre partie, la COI va faire la plaidoierie afin de convaincre la Communauté Internationale de participer au financement pour remplir ces besoins qui vont nous permettre d'obtenir l'amélioration de la production. Le projet élaboré sera un projet pilote mais ensuite ce même modèle va être reproduit vers d'autres régions de Madagascar sur d'autres produits.
Ce conférence de bailleurs sera prévue soit à la fin du mois de juin soit au début du mois de juillet puisque le 4ème sommet de la COI est prévu le 26 juillet à Moronie, Comores pendant lequel le résultat de ce conférence sera présenté.

http://www.cci.mg/index.php?p=actualite&id=5&id_det=3864

Seychelles NATION

Commission de l'Ocean Indien : Lancement de la plateforme « Femme, développement durable et sécurité alimentaire »

07-May-2014

Les femmes ont un rôle primordial à jouer dans le développement durable et la sécurité alimentaire, selon Mme Fatoumia Ali Bazi



Le lancement conjoint de la plateforme seychelloise et de la plateforme régionale « Femme, développement durable et sécurité alimentaire (FDDSA) » a eu lieu hier, au Berjaya Beau Vallon Bay Resort & Casino par la chargée de mission à la Commission de l'Océan Indien (COI), Mme Fatoumia Ali Bazi.

Ont assisté à cette cérémonie le Ministre des Affaires étrangères, M. Jean-Paul Adam, le Ministre des Ressources Naturelles, M. Peter Sinon et Mme Sandra Sinon, présidente de la plateforme des Seychelles.

Pour célébrer cet accomplissement, des participants de Madagascar, de Maurice et des Seychelles se réunissent pendant deux jours dans des ateliers de travail à l'hôtel Berjaya Beau Vallon Bay Resort & Casino.

Mme Ali Bazi a dit que la rencontre, ici aux Seychelles, pour le lancement conjoint de la plateforme seychelloise et de la plateforme régionale est doublement symbolique. D'abord parce que le développement durable irrigue l'ensemble des actions de la Commission de l'Océan Indien et que les Seychelles ont démontré leur volonté de concilier progrès économique et sociale et le respect de l'environnement. Ensuite, parce que les Seychelles sont un exemple régional en ce qu'il s'agit de la participation des femmes à la vie publique.

« Il fait bon être née fille dans ce bel archipel. Mais dans l'ensemble de la région, l'implication des femmes dans le développement durable peut encore être améliorée », a dit Mme Ali Bazi.

Elle a ajouté que la COI a adopté en 2009 une stratégie régionale sur le genre qui s'articule autour de quatre axes : promouvoir l'égalité homme-femme ; regrouper les femmes de l'Indianocéanie engagées dans le développement durable et la sécurité alimentaire ; renforcer les capacités des femmes à travers la mise en place des projets et la sensibilisation ; et encourager la représentation des femmes surtout celles du milieu rural dans le domaine du développement durable et de la sécurité alimentaire.

« Le quatrième axe est l'un des plus importants de notre stratégie régionale, car il traite l'environnement, le changement climatique, l'agriculture et l'alimentation. Et dans ces domaines, particulièrement au niveau de la sécurité alimentaire, les femmes ont un rôle de premier plan à jouer. De nombreuses études, notamment de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – la FAO – ont montré que les femmes ont plus de difficultés que les hommes à accéder au crédit, à la terre, aux semences de qualité, aux outils et aux technologies. Ces inégalités sont autant d'obstacles à la sécurité alimentaire et au développement durable de notre région. La COI sera votre soutien et nous croyons dans votre capacité à obtenir des résultats concrets qui auront valeur d'exemple et qui inspireront les femmes œuvrant pour le développement durable et la sécurité alimentaire », a-t-elle précisé.

Pour sa part, le Ministre Adam est très satisfait de ce nouveau développement et il a dit que « c'est un événement qui marque le début d'un cheminement prometteur pour l'avenir des femmes de l'Océan Indien et qui témoigne aussi de la volonté et des efforts qui ne cessent d'être déployés afin d'impliquer sérieusement les femmes dans la promotion du développement durable et les politiques de sécurité alimentaire. »

Le Ministre Adam a expliqué que l'épanouissement des femmes et leur ultime implication dans le développement durable et la sécurité alimentaire font bien entendu partie des priorités nationales aussi bien que régionales.

« La création de cette plateforme régionale Femmes « Femme, développement durable et sécurité alimentaire » s'articule à ces priorités. Elle vise à développer un réseau de synergie entre les pays de l'Océan Indien. Mon souhait est que les acteurs du développement durable de la région utilisent cette plateforme comme lieu d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre pays voisins.
Parce que cette plateforme alimentera le plaidoyer politique au niveau régional et sera également indispensable dans la mobilisation des ressources techniques et financières. Certes, la valeur de cette initiative régionale et nationale est grande. Elle servira de levier à l'autonomisation et la responsabilisation de la femme dans les politiques de développement durable et la sécurité alimentaire dans les années à venir. Mais pour cela,

les femmes devront repartir dans une belle solidarité, à la conquête des autres, pour mieux se connaître, mieux se comprendre, mieux être ensemble et mieux travailler ensemble », a ajouté M. Adam.

Le Ministre Sinon a quant à lui souligné que le temps de passer à l'étape suivante est maintenant venu, d'où l'importance de telles plateformes.

« Les femmes qui contribuent déjà au développement durable et à la sécurité alimentaire chez elles, auront maintenant la possibilité de promouvoir leurs travaux à l'échelle nationale et régionale.

Elles auront aussi l'opportunité de partager leurs connaissances et savoir-faire avec d'autres femmes. Ces plateformes pourront notamment bénéficier aux générations les plus jeunes, aux détenues, aux mères adolescentes entre autres. Des efforts complémentaires seront déployés afin d'éviter les doublons, afin de fournir un meilleur accès aux sources de financements et afin de promouvoir et améliorer tout ce qui a déjà été fait ces femmes.

Le résultat de ces démarches sont les bénéfices engendrés par leurs familles, leurs communautés, leurs pays et la région de l'Océan Indien », a dit le Ministre Sinon.

Mme Sinon a fait l'historique de cette nouvelle plateforme en disant que les célébrations d'aujourd'hui marquent une belle victoire pour les femmes de l'Océan Indien.
« Tout a débuté en décembre 2011 à Antanarivo, Madagascar. Un groupe de femmes ayant des projets relatifs à la sécurité alimentaire et au développement durable s'est rencontré et à travers les discussions nous avons constaté que les femmes de l'Océan Indien s'impliquent beaucoup dans des projets concernant la sécurité alimentaire et le développement durable mais ces efforts ne sont pas suffisamment valorisés. C'est dans ce but que des plateformes nationales ont été créées. Malgré un début difficile, avec l'appui de la COI, nous avons finalement pu mettre en place un comité exécutif pour les Seychelles. Il nous reste beaucoup à faire et nous espérons consolider les efforts de toutes les femmes impliquées dans la cause du développement durable et de la sécurité alimentaire. Notre objectif principal est d'encourager la consommation locale et de mettre en valeur la production agricole locale », a-t-elle dit.

Pendant les ateliers de travail qui terminent ce mercredi, les participantes de différentes Îles discutent des plateformes nationales existantes aux Comores et Madagascar ; de la plateforme seychelloise ; de la coordination et la mission d'une plateforme locale, nationale et régionale ; de la présentation et validation des missions de la présidente régionale et de la présentation et adoption d'un plan d'action régional.

http://www.nation.sc/article.html?id=241591

8-05-2014-17:29 : TIC: des niveaux de développement différents dans les îles de l'Océan indien

Panapress

Le secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI), Jean-Claude de L'Estrac, a estimé que les îles de l'océan Indien — Maurice, Madagascar, Comores, Seychelles et La Réunion — ont des niveaux de développement très différents en matière des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Dans un entretien avec la PANA, mercredi soir, en marge de «IST Africa 2014», une conférence internationale de trois jours qui se tient à Maurice et à laquelle participent plus de 400 délégués venus de 42 pays, il a dit que ces îles n'ont pas toutes les mêmes moyens. Mais, a-t-il ajouté, «malgré ce fait, un pays comme Madagascar, parmi les moins avancés, dans une partie aujourd'hui, on a un accès internet de très haut niveau comparé au continent africain. Mais en revanche, la diffusion est limitée et ça c'est dû à l'immensité du pays».

Selon M. de L'Estrac, la question numérique est une des priorités de la COI « parce que l'infrastructure numérique porte les projets d'intégration, de développement, d'échanges, de mobilité. «C'est une base qui permet de développer tout le reste et donc, ça va nous donner les moyens de développer davantage la connectivité numérique».

Il a dit que la COI a décidé de faire de la question de connectivité, la priorité des priorités - triple connectivité: numérique, aérienne et maritime. «C'est en se connectant qu'on échange et qu'en échangeant qu'on progresse», a-t-il déclaré.

M. de L'Estrac a fait ressortir que les populations sont de plus en plus connectées. « La pénétration du système informatique notamment par le biais de la téléphonie mobile est en train d'exploser partout dans le monde. Mais çà ne suffit pas. Ca n'est qu'un outil. La vraie question est: qu'est-ce qu'on échange, de quoi on parle et dans quel but? Quelle volonté de rapprochement véritablement culturel?», s'est-il interrogé. Mais, a-t-il poursuivi, «techniquement, numériquement, on est de mieux en mieux connecté et on le sera de plus en plus».

http://www.africanmanager.com/165780.html

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

IST Africa 2014 | Tassarajen Pillay Chedumbrum :

« Faire des TIC le moteur de la croissance économique »

Le ministre des Technologies de l'Information et de la Communication, Tassarajen Pillay Chedumbrum, a déclaré que la démarche du gouvernement est de faire du secteur des TIC le moteur de la croissance économique dans le pays. « Nous sommes arrivés très loin dans cette démarche malgré la conjoncture économique difficile dans laquelle nous vivons depuis 2008 », a-t-il dit au *Mauricien* après avoir inauguré *IST Africa 2014*, une conférence internationale de trois jours à laquelle participent plus de 400 délégués venus de 42 pays.

« La croissance est passée de 4,8 % en 2009 à 7 % en 2013 dans le secteur des TIC. Notre souci, maintenant, est de développer davantage ce secteur grâce à la recherche et le développement », a dit le ministre. Le gouvernement, poursuit-il, a réalisé son souhait de faire de l'internet un droit pour tous les Mauriciens. *« La pénétration internet est passée de 21 % à 49 % aujourd'hui alors qu'en Afrique elle est de 13 % seulement »*, a-t-il fait ressortir. Il a dit prévoir une meilleure qualité de l'accès à l'internet pour cette année dans le pays.

Selon le ministre, le gouvernement veut améliorer la vie des citoyens en introduisant la technologie dans leur vie. *« Ce qui leur permettrait, outre de jouir d'un certain confort, de créer des emplois et non pas de devenir des demandeurs d'emploi »*, a-t-il déclaré. Il a estimé que les jeunes ne vont pas vouloir partir travailler à l'étranger grâce aux 600 entreprises qui opèrent dans le secteur des TIC et d'autres qui arrivent à Maurice.

Auparavant dans son discours, le ministre a soutenu que le secteur des TIC a, durant les dernières années, connu une croissance rapide et soutenue à Maurice où un nombre grandissant d'entreprises étrangères sont en train de s'installer aux côtés des 600 qui opèrent déjà. Si Maurice veut consolider sa position en tant que leader dans le domaine des TIC dans la région, si elle veut s'améliorer constamment et faire du secteur des TIC le principal pilier de son économie avec une croissance à deux chiffres à son Produit intérieur brut (PIB), elle doit tirer des leçons de ses erreurs passées, dit-il. *« Cela ne peut se faire que si nous investissions dans la recherche et le développement »*, a-t-il souligné. M. Pillay Chedumbrum a indiqué que l'accent sur la recherche et le développement est délibéré. La connaissance, dit-il, offre des moyens puissants pour créer la richesse et améliorer ainsi la qualité de vie de la population. *« Le progrès économique futur sera mené par l'innovation, l'invention et l'application des nouvelles technologies »*, a-t-il déclaré.

Pour sa part, le secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI), Jean-Claude de l'Estrac, a parlé des niveaux de développement très différents entre les îles de l'océan Indien. *« Malgré cela, dans une partie de Madagascar aujourd'hui, l'accès à l'internet est de très haut niveau comparé au continent africain, mais la diffusion est limitée et cela est dû à l'immensité du pays »*, a-t-il dit.



Le ministre des TIC, Tassarajen Pillay Chedumbrum et le secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac, ont été les principaux intervenants à l'inauguration de cette conférence hier

À une question du *Mauricien*, le secrétaire général de la COI a répondu que les populations sont aujourd'hui de plus en plus connectées. *« La pénétration de la téléphonie mobile est en train d'exploser partout dans le monde. Cela ne suffit pas. La vraie question est : qu'est-ce qu'on échange, de quoi on parle et dans quel but ? Mais techniquement, numériquement, on est de mieux en mieux connecté et on le sera de plus en plus »*, a déclaré M. de l'Estrac.

Plus de 400 délégués venus des organisations publiques et privées et des secteurs de l'éducation et de la recherche de 42 pays se réunissent depuis mercredi matin, et ce jusqu'à demain, à Maurice pour discuter de la politique des TIC et des potentiels de développement international et de coopération en matière de recherches, d'innovation et d'entrepreneurial dans les TIC pour soutenir le développement socio-économique durable à travers l'Afrique.

Nasseem ACKBARALLY

IST AFRICA 2014 : Tassarajen Pillay Chedumbrum, « Faire des TIC le moteur de la croissance économique »

ARTICLE PARU DANS LE MAURICIEN | 8 MAI, 2014 - 21:00

Le ministre des Technologies de l'Information et de la Communication, Tassarajen Pillay Chedumbrum, a déclaré que la démarche du gouvernement est de faire du secteur des TIC le moteur de la croissance économique dans le pays. « Nous sommes arrivés très loin dans cette démarche malgré la conjoncture économique difficile dans laquelle nous vivons depuis 2008 », a-t-il dit au Mauricien après avoir inauguré IST Africa 2014, une conférence internationale de trois jours à laquelle participent plus de 400 délégués venus de 42 pays. « La croissance est passée de 4,8 % en 2009 à 7 % en 2013 dans le secteur des TIC. Notre souci, maintenant, est de développer davantage ce secteur grâce à la recherche et le développement », a dit le ministre. Le gouvernement, poursuit-il, a réalisé son souhait de faire de l'internet un droit pour tous les Mauriciens. « La pénétration internet est passée de



21 % à 49 % aujourd'hui alors qu'en Afrique elle est de 13 % seulement », a-t-il fait ressortir. Il a dit prévoir une meilleure qualité de l'accès à l'internet pour cette année dans le pays.
Selon le ministre, le gouvernement veut améliorer la vie des citoyens en introduisant la technologie dans leur vie. « Ce qui leur permettrait, outre de jouir d'un certain confort, de créer des emplois et non pas de devenir des demandeurs d'emploi », a-t-il déclaré. Il a estimé que les jeunes ne vont pas vouloir partir travailler à l'étranger grâce aux 600 entreprises qui opèrent dans le secteur des TIC et d'autres qui arrivent à Maurice.
Auparavant dans son discours, le ministre a soutenu que le secteur des TIC a, durant les dernières années, connu une croissance rapide et soutenue à Maurice où un nombre grandissant d'entreprises étrangères sont en train de s'installer aux côtés des 600 qui opèrent déjà. Si Maurice veut consolider sa position en tant que leader dans le domaine des TIC dans la région, si elle veut s'améliorer constamment et faire du secteur des TIC le principal pilier de son économie avec une croissance à deux chiffres à son Produit intérieur brut (PIB), elle doit tirer des leçons de ses erreurs passées, dit-il. « Cela ne peut se faire que si nous

investissions dans la recherche et le développement », a-t-il souligné. M. Pillay Chedumbrum a indiqué que l'accent sur la recherche et le développement est délibéré. La connaissance, dit-il, offre des moyens puissants pour créer la richesse et améliorer ainsi la qualité de vie de la population. « Le progrès économique futur sera mené par l'innovation, l'invention et l'application des nouvelles technologies », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI), Jean-Claude de l'Estrac, a parlé des niveaux de développement très différents entre les îles de l'océan Indien. « Malgré cela, dans une partie de Madagascar aujourd'hui, l'accès à l'internet est de très haut niveau comparé au continent africain, mais la diffusion est limitée et cela est dû à l'immensité du pays », a-t-il dit.

À une question du Mauricien, le secrétaire général de la COI a répondu que les populations sont aujourd'hui de plus en plus connectées. « La pénétration de la téléphonie mobile est en train d'exploser partout dans le monde. Cela ne suffit pas. La vraie question est : qu'est-ce qu'on échange, de quoi on parle et dans quel but ? Mais techniquement, numériquement, on est de mieux en mieux connecté et on le sera de plus en plus », a déclaré M. de l'Estrac.

Plus de 400 délégués venus des organisations publiques et privées et des secteurs de l'éducation et de la recherche de 42 pays se réunissent depuis mercredi matin, et ce jusqu'à demain, à Maurice pour discuter de la politique des TIC et des potentiels de développement international et de coopération en matière de recherches, d'innovation et d'entrepreneuriat dans les TIC pour soutenir le développement socio-économique durable à travers l'Afrique.

RELATED TERMS:

Société

Le Mauricien

Maurice

Pillay Chedumbrum

http://www.lemauricien.com/article/ist-africa-2014-tassarajen-pillay-chedumbrum-faire-des-tic-moteur-la-croissance-economique